



Masques, gel, gants : comment la CCI facilite l'approvisionnement des entreprises azuréennes

Sur le terrain, c'est une attente importante : pour leur protection, celle de leurs personnels et de leur clientèle, les chefs d'entreprise, commerçants et artisans ont besoin de s'approvisionner en masques certifiés, en gants et en gel hydroalcoolique. L'imminence du déconfinement, le 11 mai qui sera progressif, rend ce besoin encore plus essentiel à la reprise de l'activité économique. Tour d'horizon des initiatives mises en place pour les entreprises azuréennes.

C'est une mobilisation nationale en faveur de la continuité d'activité des TPE-PME. Le Réseau CCI France, qui accompagne actuellement 400.000 entreprises sur le territoire national, s'est allié à celui des Chambres de Métiers et de l'Artisanat et Cdiscount, filiale du groupe Casino et plateforme leader du commerce en ligne. L'objectif : faciliter l'approvisionnement des TPE-PME non adossées à de grands donneurs d'ordres en regroupant les achats, la sécurité de la commande et de la livraison. L'opération, menée au plan national depuis le 20 avril, permet d'acheter des masques chirurgicaux (EN 14683 ou équivalent).

Concrètement, Cdiscount met en place un dispositif de proximité en « *click and collect* », via sa plateforme www.cddiscount.com/masques. Il assurera la livraison des commandes de masques en s'appuyant sur le réseau des magasins du groupe Casino, où les professionnels pourront récupérer leur commande. Les entreprises concernées pourront solliciter leurs conseillers dans leur [CMA](#) et [CCI](#) pour plus d'informations.

La démarche est accompagnée par la Direction générale des entreprises au Ministère de l'Économie et des Finances et la Direction générale des infrastructures, des transports et de la mer au Secrétariat d'État chargé des transports.

Localement, la CCI Nice Côte d'Azur renforce ce dispositif national avec une initiative de proximité provisoire qui répond aux difficultés actuelles d'approvisionnement des plus petites entreprises. Ainsi, les TPE-PME et commerçants azuréens pourront se fournir à prix coûtant en masques en tissu - fabriqués en France – réutilisables et lavables 10 fois, mais aussi en masques chirurgicaux jetables, en gants et en gel hydroalcoolique. 100.000 masques ont été commandés et seront proposés à la commande la semaine prochaine, via le site de la CCI : cote-azur.cci.fr. Cette anticipation permettra aux plus petites entreprises et aux commerces de disposer du matériel nécessaire la semaine précédant le déconfinement.


Priorité sera donnée aux entreprises ayant répondu à l'enquête de besoins menée par la CCI la première quinzaine d'avril.

Ces mesures adressées aux TPE-PME sont complétées par des dispositifs dédiés aux plus grandes entreprises. Cette initiative est menée par la Région Sud, avec une centrale d'achat (commande de 10.000 masques au minimum), pour leur fournir rapidement des quantités importantes de masques FFP1. Au total, 5 millions de masques par semaine pourront ainsi être commandés et livrés.

Contacts presse :

Catherine Jacques, T.04 93 13 73 96, catherine.jacques@cote-azur.cci.fr

Magali Angeli, T.04 93 13 74 06, magali.angeli@cote-azur.cci.fr

 @CCIpresse06